



**Crous Bourgogne
Franche-Comté**

Jonathan NOUVELLON
**Sous-directeur de la
Communication**

Tel. 03 81 48 46 44
Port. 06 31 16 16 28
communication@crous-bfc.fr

Besançon, le 5 mars 2021

Communiqué de presse

Crous Bourgogne-Franche-Comté : un dispositif établi sur la complémentarité pour lutter contre la précarité menstruelle

Les conséquences de la précarité menstruelle sur la santé, la vie sociale et les études sont aujourd'hui connues et indéniables. Dans la continuité des annonces de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, et du travail régional initié en 2020, le Crous Bourgogne-Franche-Comté lance ce lundi 8 mars 2021, journée internationale des droits des femmes, un dispositif global visant à contribuer à la lutte contre la précarité menstruelle.

Ce dispositif se veut complémentaire dans les actions menées. Il prend appui sur plusieurs leviers et s'articule concrètement autour d'actions de sensibilisation, de mises à disposition et de distributions de protections périodiques gratuites et de produits menstruels écoresponsables.

Protections écoresponsables et ateliers de sensibilisation

Ce lundi 8 mars 2021, Journée internationale des droits des femmes, **le Crous Bourgogne-Franche-Comté propose aux étudiant.e.s des ateliers de sensibilisation accompagnés d'une distribution de protections hygiéniques durales** (serviettes lavables, coupes menstruelles) à Besançon, Dijon et dans le Nord Franche-Comté.

Dans une démarche d'accompagnement, de sensibilisation et de pédagogie, le Crous a mis en place, avec ses partenaires locaux (IFSI, IRTS, Sup'Arcades) des ateliers gratuits ouverts à tous tout au long de la journée et au cours desquels les modes d'application et d'entretien seront présentés aux étudiant.e.s participant.e.s. Les produits d'hygiène réutilisables seront offerts à l'issue des temps d'échanges.

En raison des restrictions sanitaires, ces ateliers sont limités à 6 personnes. Plusieurs créneaux sont disponibles sur inscription sur www.crous-bfc.fr :

- **Besançon** : Bâtiment Stendhal (Résidence Colette)
 - 10h-10h45 ; 11h-11h45 ; 12h-12h45
 - 14h-14h45 ; 15h-15h45
- **Dijon** : Bâtiment De Brosses (Résidence Montmuzard)
 - 9h-9h45 ; 10h-10h45 ; 11h-11h45
 - 14h-14h45 ; 15h-15h45 ; 16h-16h45
- **Belfort** : Bâtiment Duvillard
 - 9h-9h45 ; 10h-10h45 ; 11h-11h45

A noter que dans la suite et sur la base de cette journée, ces ateliers et distributions seront également proposés sur les autres sites de Bourgogne-Franche-Comté.

Des distributeurs installés en résidence universitaire

Dans la suite de cette action de sensibilisation et d'accompagnement du 8 mars, le Crous Bourgogne-Franche-Comté déploiera, dès la fin du mois, la mise en place de distributeurs de protections périodiques à usage unique qui seront alors progressivement à disposition en résidences universitaires.

Au total, 25 distributeurs seront installés sur l'ensemble du territoire, une attention particulière étant portée afin que tous les sites puissent bénéficier de ces installations. Cette démarche dédiée aux étudiants logés en résidence universitaire Crous complétera les actions mises en œuvre par les différents acteurs et associations étudiantes.

Des partenariats noués pour des distributions régulières

A l'échelle du territoire, les services du Crous et ses partenaires sont mobilisés pour contribuer à lutter contre cette précarité reconnue. En ce sens, de nombreuses actions sont mises en place, telle que la première dotation de protections hygiéniques du CCAS de Dijon au Crous fin février.

L'objectif du dispositif global de lutte contre la précarité menstruelle est de permettre et proposer un accès à la distribution de protections hygiéniques au plus grand nombre. Un des relais naturels est celui des épiceries solidaires étudiantes, comme l'AGORAé à Besançon, Epi'Campus ou l'épicerie mise en place par la FEBIA à Dijon, etc. et des associations étudiantes mobilisées sur le territoire, comme l'UNEF, la BAF, etc.

En complémentarité, un travail est mené avec l'ensemble des acteurs et collectivités de Bourgogne-Franche-Comté afin de contribuer à l'organisation de mises à disposition régulières de protections menstruelles pour tous les étudiant.e.s. Celles-ci seront notamment proposées au sein de structures vie étudiante du Crous, afin de compléter les dispositifs existants et permettre un accès plus large au dispositif.

A propos du Crous Bourgogne Franche-Comté

Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Bourgogne Franche-Comté (Crous) est l'opérateur de l'Etat pour la vie étudiante. Etablissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, il a pour mission de favoriser l'amélioration des conditions de vie des étudiants de la région Bourgogne Franche-Comté par la gestion d'aides sociales étudiantes, du logement étudiant, de la restauration universitaire, de l'accueil des étudiants internationaux et l'animation de la vie culturelle et sportive.